

LA DECOLONISATION

La plus profonde division que connaît le monde après 1945 est celle entre les pays nantis industrialisés et les pays beaucoup plus pauvres, producteurs de matières premières et agricoles du monde non occidental.

En dépit de leurs différences culturelles et sociales et des liens très divers qui les unissent, les pays pauvres sont unanimes dans leur désir d'indépendance politique et économique.

L'avenir du pouvoir colonial est défini par la charte des Nations Unies. Des conseils de tutelle sont formés pour les anciennes colonies Italiennes et Allemandes. La charte inclue aussi un engagement de la part des colonisateurs de laisser aux colonies une autonomie de gouvernement.

Cette déclaration reçoit l'approbation du peuple américain, des réformistes des ex-empires européens de la Grande Bretagne qui estiment que les colonies appartiennent au passé alors que la France se montre beaucoup plus réticente.

La décolonisation est aussi rapide, précipitée et violente que la colonisation ne l'avait été. Peu s'attendent en fait à ce que les nouvelles nations fassent entendre leur voix propre dans l'économie internationale ou que le tiers monde en formation devienne la principale source d'instabilité de cette période d'après guerre.

Le modèle colonial français affiche traditionnellement un mépris des pratiques et des cultures locales et n'offre aucune promesse d'indépendance ou d'autonomie ou même d'assimilation et d'égalité des droits dans une France élargie. La situation se complique davantage du fait du désaccord au sein du gouvernement de coalition sur la politique coloniale. Ces divergences combinées aux pressions grandissantes des mouvements d'indépendance entraînent la France dans deux longues guerres :

- Celle d'Indochine de 1945 à 1954
- Celle d'Algérie de 1954 à 1962
- Sans compter les conflits plus limités mais tout aussi violents au Cameroun et à Madagascar.

En Asie du Sud Est, le renversement des anciens régimes coloniaux par les Japonais pendant la guerre favorise les mouvements d'indépendance. La défaite des Japonais laisse un vide politique dans ces Etats, lequel est rapidement comblé par les nationalismes locaux. Cette situation engendre de nouveaux conflits dont le retour des anciennes puissances coloniales et de leurs stratégies, si elle est importante est loin d'être la seule cause.

L'une des zones les plus turbulentes est l'Indochine où, à partir de 1946 le pouvoir français mène une guerre acharnée contre les forces nationalistes indochinoises dirigées par le Viêt-Minh.

Le Viêt-Minh est surtout puissant au Nord et au centre du pays. Les élections de février 1946 font apparaître que le contingent Français qui soutient l'empereur Bao-Daï est composé en majeure partie de soldats vietnamiens qui, avec la légion étrangère et les troupes Nord Africaines participent le plus à l'effort de guerre.

Après 1950 ils sont encore plus sollicités alors que le Viêt-Minh reçoit l'appui du nouveau régime chinois. La France subit une défaite humiliante à Diên Biên Phu en mars 1954 . La France, affaiblie par l'instabilité politique de la Quatrième République, doit gérer une guerre de plus en plus coûteuse et impopulaire. Des pourparlers de paix sont entamés à

Genève en 1954, et la défaite lors de la bataille de Diên Biên Phu met la France en situation de faiblesse psychologique.

Les accords de Genève du 24 juillet 1954 reconnaissent l'indépendance du Laos, du Cambodge et le partage temporaire du Viêt Nam en deux zones de regroupement militaire (l'Armée populaire vietnamienne au Nord du 17^e parallèle, et le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient au Sud de cette zone de démarcation militaire), pour une évacuation totale et complète de toute l'Indochine en 1955. La souveraineté de la République est reconnue par ces accords au nord du 17^e parallèle, celle de l'Etat du Viêt Nam au sud de ce parallèle. La réunification entre les deux zones est envisagée pour 1956.

La fin de cette guerre coïncide sensiblement avec le début de la guerre d'Algérie, qui durera huit ans elle aussi.

Le 8 mai 1945, jour de la capitulation allemande annonce l'une des guerres les plus sanglantes et les plus violentes jamais vécues. Elle commence avec peu de fracas en 1954 et se termine après sept années de combats acharnés, lorsqu'en 1962 la France accorde finalement son indépendance à l'Algérie, après l'avoir donnée au Maroc et à la Tunisie quelques années plus tôt.

Cette guerre provoque la chute de la IV^e République que le général de Gaulle, remplace par une V^e République à l'exécutif renforcé.

Le 1^{er} novembre 1954, la rébellion éclate en Grande Kabylie et dans les Aurès (la « Toussaint rouge ») : le territoire algérien est secoué par une trentaine d'attaques simultanées contre des objectifs militaires ou de police.

La France finit par gagner la guerre sans pour autant rétablir l'ordre. A partir de 1957, le contrôle est repris dans les grandes villes (« bataille d'Alger »), sur les frontières (1957-1958), puis dans les campagnes, par étapes, jusqu'en Kabylie (1959-1960), grâce à la pratique des « camps de regroupement ».

En revanche, la France perd la guerre auprès de l'opinion, internationale et métropolitaine. Auprès des musulmans, l'« action psychologique » a échoué : les regroupements forcés, les exactions de l'armée française et la terreur entretenue par le FLN rendent toute cohabitation impossible.

Malgré les tentatives des gouvernements français de présenter la guerre d'Algérie comme un problème de police intérieure, la dimension internationale du conflit ne cesse de croître, ce qui profite au FLN.

L'impuissance de la IV^e République à rétablir la paix est exploitée par la coalition provisoire des forces politiques qui lui sont hostiles et aboutit à l'effondrement du régime.

Les divisions déchirent les partis, provoquent la rupture de la majorité de Front républicain au pouvoir depuis janvier 1956, et le retour à l'instabilité ministérielle des législatures précédentes, après la chute de Guy Mollet le 21 mai 1957.

Cette impuissance est exploitée à Alger, parmi les colons, par des activistes qui cherchent à provoquer un putsch qui contraindrait Paris à poursuivre la guerre. Ils rejoignent ainsi les préoccupations de nombreux officiers, de plus en plus méfiants à l'égard du gouvernement civil, et qui assimilent négociations et « trahison » des combattants.

Le 13 mai 1958, des manifestants, animés par le président des étudiants d'Alger, Pierre Lagailarde, investissent le siège du gouvernement général et désignent un « Comité de salut public » dirigé par le général Massu, avec l'accord du général Salan.

A Paris, la nouvelle de la rébellion d'Alger éclate comme une bombe : le nouveau président du Conseil, Pierre Pflimlin, tente de préserver la légalité. Mais dès le lendemain, Massu lance un appel au général de Gaulle, franchissant un nouveau pas dans la rupture avec Paris.

Le 15 mai 1958, le général de Gaulle se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République », mais sans préciser davantage quelle politique il entend mettre en œuvre en Algérie.

Le pouvoir exécutif est paralysé par la menace d'un coup d'État militaire. Pierre Pflimlin, président du conseil démissionne le 28 mai 1958. Le président René Coty fait alors appel au général de Gaulle. Le 1^{er} juin 1958. L'Assemblée nationale l'investit avec tous pouvoirs pour élaborer une nouvelle Constitution. Le 3 juin, de Gaulle obtient les pouvoirs spéciaux pour six mois afin de résoudre la crise algérienne. Le lendemain, à Alger, il lance son « Je vous ai compris ! ».

La rupture de l'opinion française avec les pieds-noirs et l'armée d'Algérie est un temps masquée par la politique du général de Gaulle (fin 1958, le « plan de Constantine » suggère une politique d'intégration). Mais, le 16 septembre 1959, l'annonce de l'autodétermination fait monter en première ligne les partisans de l'Algérie française.

Dans un discours décisif, de Gaulle propose trois voies, entre lesquelles les Algériens seront appelés à choisir : sécession, francisation ou association. C'est la première fois que l'indépendance peut être, de fait, envisagée. Reste cependant le problème de la pacification de l'Algérie, sans laquelle l'autodétermination est improbable.

L'utilisation pour la guerre d'Algérie de soldats appelés du contingent a installé le conflit au cœur des familles ; le FLN intensifie les attentats, la métropole n'est plus épargnée. La répression ne faiblit cependant pas, comme lors de la manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961, qui fait plus de 200 morts selon les sources officielles divulguées en 1997.

L'épreuve de force éclate lors de la « semaine des barricades » (24 janvier-1^{er} février 1960), avec la complicité de certaines unités de l'armée, mais le général CHALLE, commandant en chef, bloque l'insurrection.

Cependant, dès l'année suivante, la perspective de l'aboutissement des négociations entamées à l'automne 1960 avec le FLN et de la reconnaissance d'un État algérien souverain fait basculer Challe ainsi que les généraux Salan, Zeller et Jouhaud dans la rébellion.

Mais le putsch d'Alger (21-26 avril 1961) échoue, faute de rallier le contingent et l'opinion française. Les officiers factieux rejoignent alors l'OAS.

Impuissante à empêcher l'indépendance, l'OAS multiplie les attentats (en Algérie et en métropole), les destructions systématiques et les massacres, comme la fusillade de Bab-el-Oued en mars 1962. Les violences commises par l'OAS ne cessent qu'après l'accord FLN-OAS du 17 juin 1962. Dans un tel climat de haine et de peur, 900 000 Français d'Algérie décident de quitter le pays, de se faire « rapatrier » en France.

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962, donnent la souveraineté à l'État algérien, Sahara compris. Le principe d'une coopération financière (intégration à la zone franc), culturelle et technique (mise en valeur des hydrocarbures) est adopté. Une partie des accords ne sera pas appliquée, par suite des orientations prises par le gouvernement algérien après l'indépendance (occupation des bases militaires, nationalisation des biens des colons, puis des hydrocarbures en 1971). Approuvée par référendum le 1^{er}, l'indépendance de l'Algérie est solennellement proclamée le 3 juillet 1962.

En France, le traumatisme causé par la guerre d'Algérie est dépassé par les pieds-noirs, sans être cependant oublié. En revanche, le cas des harkis, ces supplétifs algériens de l'armée française, reste le dernier vestige, douloureux, de la guerre d'indépendance algérienne, malgré un début de reconnaissance par l'État français, en 2001, de ces combattants qui furent des dizaines de milliers à être massacrés par les soldats de la nouvelle République algérienne.